



Rapport n° 5	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 27 septembre 2016		Chapitre : Article :

BUDGET 2016 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

La décision modificative qui vous est présentée est une décision technique rendue nécessaire par la modification en urgence de l'autorisation de programme numéro 19 qui vous a été présentée précédemment.

En effet, le mouvement entre opérations de 32 000 € à l'intérieur de cette autorisation de programme nécessite une modification des imputations budgétaires. Il n'y a donc pas d'inscription de crédits supplémentaires et le solde de la décision modificative est à zéro.

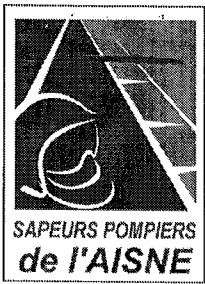
Je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 5 ;

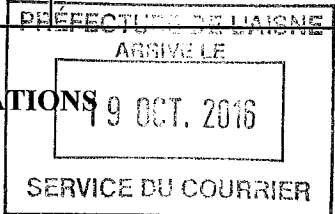
Le Conseil d'administration après en avoir délibéré décide d'adopter la décision modificative numéro 1 au budget 2016 du SDIS 02.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 5	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 27 septembre 2016		Chapitre : Article :



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 15

Affiché le

19 OCT. 2016

Le 27 septembre 2016 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 9 septembre 2016, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUT~~, Mme Colette BLEROT, ~~Mme Jocelyne DOGNA~~, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER représentant Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Mme Monique BRY~~.

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, représenté par Monsieur Cédric BONAMIGO, Directeur de Cabinet

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Excusé(s) : Mme Jocelyne DOGNA, Mme Monique BRY, MM. Thomas DUDEBOUT, Georges FOURRÉ donnant pouvoir à Mme Annie TUJEK, Noël LECOULTRE, Christian CROHEM.

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI de la Direction départementale.

BUDGET 2016 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu le rapport n° 5 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative numéro 1 au budget 2016 du SDIS 02.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

détail par imputation DM 1 2016

Dépense

Investissement

Code Nature	Intitulé Nature	type	montant
231351	Bâtiments publics	Réel	32 000,00 €
231735	Install°gal, agcmt, amgt constr°	Réel	-32 000,00 €
			0,00 €